

Réf : CA2025/45

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2025**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2025**

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en sa séance du **12 septembre 2025** sous la présidence de **Monsieur Alexandre PÉRAUD**,

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Le quorum étant atteint,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE :**

**Article 1 :**

Par la présente délibération, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve le procès-verbal de la séance de conseil d'administration du 20 juin 2025.

**Article 2 :**

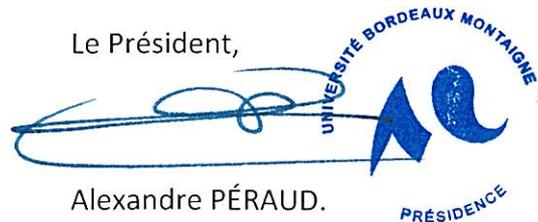
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 12/09/2025.*

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	14
Nombre total (membres présents + membres représentés)	32
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	32
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	32
Nombre de suffrages pour	32
Nombre de suffrages contre	0

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.

Publié le :

23 SEP 2025

23 SEP 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :